

Travaux de la Chambre

puisse être présent? J'invite le député de Kamloops à me répondre.

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, je tiens à dire que j'ai été quelque peu déçu que mon collègue, le leader parlementaire du Parti libéral, n'ait pas eu la courtoisie de nous informer. . .

M. le Président: Je sais que le député de Kamloops me pardonnera si je lui dis que je ne veux pas commencer un débat à ce stade-ci. Pour le moment, la présidence voudrait connaître le point de vue du Nouveau Parti démocratique sur cette question.

M. Riis: Monsieur le Président, nous croyons tout simplement qu'il faut procéder comme d'habitude, dans des cas semblables, c'est-à-dire soulever la question et en débattre lorsque les députés en cause seront présents.

Le chef du Nouveau Parti démocratique sera à la Chambre lundi. Nous pourrions peut-être nous pencher à nouveau sur la question à ce moment-là.

M. Dingwall: Monsieur le Président, je m'en remettrai à votre avis et à votre décision. Il est manifeste qu'on a dénaturé les faits. Je suis persuadé que, si on lui en donne l'occasion, le leader parlementaire du Nouveau Parti démocratique en profitera pour simplement présenter des excuses.

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, des excuses? Tout ce que je peux dire, c'est que la tradition veut qu'on attende qu'un député soit présent pour soulever une question qui le touche. De plus, on doit normalement avoir la courtoisie d'aviser cette personne à l'avance.

C'est ce que nous faisons toujours. C'est une tradition dans cette enceinte. Je suis quelque peu déçu que mon collègue n'en ait rien fait.

M. le Président: Je tiens à signaler que le député de Cape Breton—Richmond—Est s'est dit tout à fait prêt à suivre la procédure établie.

J'en déduis donc qu'il soulèvera à nouveau cette question lundi.

M. Dingwall: Monsieur le Président, nous avons tout à fait l'intention de nous plier aux vœux de la présidence dans cette affaire et nous sommes prêts à collaborer de

toutes les façons possibles pour donner à nos collègues de gauche la possibilité de présenter toutes leurs excuses, au besoin.

M. le Président: J'ai hâte à lundi.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

M. David Dingwall (Cape Breton—Richmond—Est): Monsieur le Président, le leader du gouvernement à la Chambre étant absent, je demande au secrétaire parlementaire quels travaux sont prévus pour demain et la semaine prochaine.

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, notre intention serait de terminer aujourd'hui l'étape de la deuxième lecture en ce qui concerne le projet de loi sur l'agriculture dont la Chambre est saisie. Si elle n'est pas terminée ce soir, nous espérons qu'elle le sera demain, de même que le projet de loi C-91.

Nous prévoyons pour le moment réserver la journée de lundi à l'opposition. Nous poursuivons nos discussions avec les leaders des autres partis, et nous en communiquerons les résultats à tous les députés.

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, je m'adresse moi aussi au secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre. Il sait que la semaine dernière à la Chambre, j'ai demandé quand le gouvernement présenterait une mesure législative sur l'avantage fiscal pour les contribuables des régions éloignées.

J'ai vérifié ensuite auprès de notre leader à la Chambre, et il n'entre pas dans le programme législatif du gouvernement de présenter cette mesure dans les deux prochaines semaines.

J'apprends d'autre part que le Sénat prend congé. J'aimerais savoir quels sont les plans du gouvernement, car les gens du Nord veulent remplir leur déclaration d'impôt. La Chambre n'a pas adopté de loi les concernant. Même s'ils font leur déclaration d'impôt sur le revenu, le gouvernement ne pourra pas leur faire de remboursement.